

Unité de Compte : EMTN EURO MAX

Caractéristiques

Nom	EMTN Euro Max
Code Isin	FR0010881623
Emetteur	Crédit Agricole CIB FS
Type	EMTN de droit français
Devise	EUR
Nominal total émis	3 000 000 EUR
Nominal d'une Coupure	1 000 EUR
Prix d'Emission	100% du Nominal
Date d'Emission	25/06/2010
Date de Maturité	09/07/2018, sauf en cas de Remboursement Anticipé
Sous-jacent	L'indice Dow Jones Euro Stoxx 50
Agent de calcul	Crédit Agricole CIB
Périodicité de cotation	Hebdomadaire, le Vendredi
Place de cotation	Bourse de Luxembourg
Garantie en capital	Non

Objectif

Cet EMTN est un produit d'investissement de maturité 8 ans, lié à l'évolution de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50.

L'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 est constitué de 50 valeurs cotées sur la zone euro, qui sont les plus importantes dans leurs secteurs d'activité et qui ont le montant de titres en circulation le plus élevé.

Descriptif**Définitions**

Date d'Evaluation_{initiale} : 25/06/2010

Date d'Evaluation_{finale} : 25/06/2018

Ou si l'une de ces dates n'est pas un jour de bourse, le jour de bourse suivant

t	Date d'Evaluation _t (*)	Date de Remboursement Automatique Anticipé _t (**)
3	25/06/2013	09/07/2013
4	25/06/2014	09/07/2014
5	25/06/2015	09/07/2015
6	27/06/2016	11/07/2016
7	26/06/2017	10/07/2017

(*) Ou si l'une de ces dates n'est pas un jour de bourse, le jour de bourse suivant

(**) Ou si l'une de ces dates n'est pas un jour ouvré le jour ouvré suivant

Indice_{initial} : Cours de clôture de l'indice à la Date d'Evaluation_{initiale}

Indice_t : Cours de clôture de l'indice à la Date d'Evaluation_t

Indice_{final} : Cours de clôture de l'indice à la Date d'Evaluation_{finale}

Remboursement Anticipé

Si, à la Date d'Evaluation_t, Indice_t est supérieur ou égal à Indice_{initial}, chaque titre sera remboursé par anticipation à la Date de Remboursement Automatique Anticipé_t pour un Montant de Remboursement Anticipé_t calculé comme suit :

$$\text{Max} [100\% + t \times 7\% ; \frac{\text{Indice}_t}{\text{Indice}_{\text{initial}}}] \times \text{Coupure}$$

Montant du Remboursement Final

En l'absence de Remboursement Automatique Anticipé (tel que défini ci-dessus), le Montant du Remboursement Final par Titre à la Date d'Echéance sera calculé par l'Agent de Calcul comme suit :

- si Indice_{final} est supérieur ou égal à 100% x Indice_{initial} :

$$\text{Max} [156\% ; \frac{\text{Indice}_{\text{final}}}{\text{Indice}_{\text{initial}}}] \times \text{Coupure}$$

- si Indice_{final} est supérieur ou égal à 60% x Indice_{initial} et strictement inférieur à 100% x Indice_{initial} :

$$100\% \times \text{Coupure}$$

- si Indice_{final} est strictement inférieur à 60% x Indice_{initial} :

$$\frac{\text{Indice}_{\text{final}}}{\text{Indice}_{\text{initial}}} \times \text{Coupure}$$

Conditions de l'investissement

- Unité de Compte accessible à tout souscripteur avant le 23/06/2010. Les investissements reçus postérieurement au 23/06/2010 se feront dans la limite de l'enveloppe disponible et sur la base de la prochaine valeur d'achat.
- Les investissements relatifs à ce support seront placés sur le support monétaire Dexia Localys Euro Court Terme (FR0010069740) dans l'attente de la date d'émission de cette Unité de Compte. Dans le cas où l'émission aurait lieu pendant mon délai de renonciation, je demande à ce que mon investissement soit effectué sur cette Unité de Compte à l'émission, sur la base de la valeur d'achat en vigueur à la date de l'investissement.
- Par dérogation aux Conditions Générales, entre le 21/05/2010 et le 23/06/2010, toute nouvelle souscription sera investie intégralement et immédiatement sur l'allocation demandée sans passer par le support monétaire. Seul l'investissement demandé sur cette Unité de Compte sera placé comme mentionné supra sur Dexia Localys Euro Court Terme (FR0010069740).
- En cas de défaut de l'émetteur, le détenteur de l'Unité de Compte porte le risque d'une perte partielle ou totale en capital, l'assureur, lui, garantit le nombre de parts uniquement.
- A l'arrivée à terme ou en cas de remboursement anticipé, les montants résultant du remboursement de l'EMTN seront investis automatiquement et sans frais sur le support monétaire Dexia Localys Euro Court Terme (FR0010069740), tant qu'aucune demande d'arbitrage n'aura été formellement signifiée.

Je soussigné, ai bien pris connaissance de la présente annexe décrivant le support et en accepte les conditions afin de le retenir sur mon contrat. Je déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des Unités de Compte, je prends à ma charge le risque lié à la variation des cours de chacune d'elles.

Fait à en 2 exemplaires originaux (un exemplaire pour le souscripteur, un exemplaire pour l'assureur), le / /

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

ACTIFINANCES

ORIAS: 07004158

141443